

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Direction finances et marchés publics

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2023**

Réf :

RAPPORT DE PRÉSENTATION

OBJET : Approbation du compte administratif du budget 2022 de la Commune

Le compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur, est un document règlementaire qui retrace l'exécution du budget en rapprochant les prévisions budgétaires des réalisations effectives des dépenses et recettes de la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

Il s'agit du document « miroir » du compte de gestion, établi par le comptable public et reprenant les états financiers que l'on retrouve pour l'ensemble des acteurs économiques, à savoir, bilan, compte de résultat et annexes.

1°) ECONOMIE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

D'un point de vue macro (*source : observatoire collectivités*), sur l'année 2022, les recettes de fonctionnement globales de l'ensemble des collectivités locales sont en hausse de +4,3%, soit +8,5Md€ liée notamment à la hausse des recettes fiscales (+4,8%, soit +6,6Md€).

Les dépenses de fonctionnement globales des collectivités augmentent de +3,8%, soit +6,4Md€, notamment sous l'impulsion des frais de personnel +4,9%, soit +3,3Md€ et des achats et charges externes +8%, soit 2,3Md€ ; en revanche, on constate une diminution des subventions (-1,3%) ainsi que des aides à la personne versées par les départements et les collectivités territoriales uniques d'outre-mer (-2,1%). Quant aux dépenses d'investissement, elles augmentent pour toutes les strates de collectivités : +1,3% dans les régions, +2,8% dans les départements et +7,1% dans le bloc communal.

Le solde, l'épargne brute globale des collectivités locales (différence entre les recettes et les charges de fonctionnement) atteint 29,3Md€, en augmentation de +7,7% ; elle est supérieure à celle de 2019 (20,3Md€ à fin décembre 2019). L'épargne nette, après remboursement de la dette atteint 16Md€, en augmentation de +14,6% supérieure à celle de 2019 (7,6Md€).

Du point de vue micro (*Chevilly-Larue*), l'année 2022 restera comme l'année de rattrapage post-Covid, l'ensemble des indicateurs de gestion retrouvant des niveaux équivalents, voire meilleurs que leurs homologues de 2019. Bien que l'inflation ait démarré dès fin 2021, et que l'invasion de l'Ukraine ait exacerbé le phénomène pour le « décupler » à partir du S2 2022, et sur la prévision 2023, il n'en demeure pas moins que ce compte administratif a été pour partie « couvert » par les mécanismes des marchés publics, les renouvellements imputables à certains d'entre eux ayant été réalisés courant S2 dont ceux relatifs aux denrées alimentaires et à l'électricité. Si le nouveau marché des denrées alimentaires (septembre 2022) s'est traduit par une augmentation des prix de +19,7% (*augmentation de la consommation de denrées entre 2021 et 2022 corrigée de l'effet fréquentation*), celui de l'électricité prend effet au 1^{er} janvier 2023 et n'impacte donc pas 2022. Si sur le plan du fonctionnement, la maîtrise des dépenses a permis d'exécuter le budget dans son épure initiale (*comprendre budget primitif*), il en a été de même pour la partie investissement, le niveau de dépenses d'équipement (7,9m€, soit +31,9% *une très forte progression de ces dépenses*) correspondant à ce qui était attendu au regard de la trajectoire, la ville profitant de cette année 2022 pour poursuivre son désendettement (pas d'emprunt encaissé sur cette année 2022, - 2,3m€, crd 2022vs crd 2021), ce qui a permis de ramener le ratio de désendettement à un niveau

extrêmement bas (3,96 années d'épargne brute) privilégiant ainsi le financement par le fonds de roulement (1,7m€).

Pour atteindre des ratios en nette amélioration - taux d'épargne de gestion (14,48%, +27,60% n/n-1) et taux d'épargne nette (7,6%, +73,50% n/n-1) -, les recettes réelles de fonctionnement (RRF) ont progressé de +4,27% à 44,3m€ (+7,10% pour les RRF, non compris les cessions d'actifs) tandis que les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) ne progressaient que de +3,31% à 37,8m€ (péréquation incluse, charges financières non comprises).

Il n'y a donc pas d'effet de ciseau mais au contraire une capacité de la ville à délivrer plus d'épargne.

A titre de comparaison rétrospective, il faut remonter en 2019 pour retrouver un niveau de RRF hors cession d'actifs supérieur (44,9m€). A l'époque, la ville comptabilisait alors la teom (1 958,2k€) en RRF. Côté DRF, le point haut se situe également en 2019 (39,9k€) mais à l'époque, la ville devait reverser la teom qu'elle collectait en recettes.

L'épargne de gestion (EG) resp épargne nette (EN) s'en trouve renforcée, 6,4m€, +36,66% n/n-1 (resp 3,4m€, +85,81% n/n-1), à comparer au point haut 2019 (5,1m€ pour EG, 1,8m€ pour EN).

A l'aune de ces données, on mesure la dynamique de sortie de la COVID que le départ de l'inflation évoqué supra en 2022 n'a absolument pas altéré.

A noter le faible niveau des cessions d'actifs puisque aussi bien l'opération « Tablapizza » que la cession du pavillon situé rue Bir Hakein n'ont pu être actées, faute de signature avant le 31 décembre 2022.

Dans ce contexte plutôt favorable, la ville a fait mieux que tenir sa trajectoire financière aidée en cela par le retour des produits des services à un niveau proche des années 2018-2019 (2,4m€, +24,97% n/n-1, +0.5m€ en val), une fiscalité directe et indirecte dynamique (36,9m€, +2,65% n/n-1, +1m€), mais aussi grâce à des dotations et compensations en bonne forme (3,9m€, +41,53% n/n-1, +1,1m€) boostées notamment par des retours à caractère exceptionnel comme le reversement par l'Ept GOSB (0,7m€) et toute une série d'améliorations diverses des autres dotations et compensations (+0,4m€ en masse) pour ne citer à ce stade de la présentation (cf.infra) que les valeurs explicatives significatives.

Au final, le compte administratif 2022 a délivré un haut niveau d'épargne (en valeur relative, taux d'épargne et en valeur absolue) qu'une gestion particulièrement ajustée de la section d'investissement a conduit à ne dégager qu'un excédent de fonctionnement de 0,05m€ (disponibilités réelles reprises au budget 2023). Il s'agit de réduire de façon réaliste les reports des dépenses d'investissement reportées qui chaque année atteignent de montants trop importants au vu de la capacité de la ville à faire.

Pour rappel, ce faible excédent n'est pas un critère de bonne ou mauvaise gestion, il traduit le meilleur ajustement possible entre les dépenses et les recettes d'investissement reportées au regard de l'épargne délivrée en fonctionnement.

Avoir un excédent important qui trouverait son origine dans un recours exagéré à l'emprunt serait une erreur de gestion.

Le choix a été fait de pousser au maximum les reports des dépenses d'investissement des lignes emblématiques du PPI (notamment nouvelle école et liaisons douces) tout en continuant à limiter autant que faire se peut le recours en l'emprunt (1,2m€) que la ville ne prévoit d'appeler qu'au début 2024, bénéficiant par ailleurs d'un gros contingent de subventions d'investissement reportées (4,1m€), soit une des meilleures « réalisations » obtenue au regard de ces dernières années.

Tableau synthétique des flux 2018-2022

(en €)	ca2018	ca2019	ca2020	ca2021	ca2022	n/n-1	
produits de fonctionnement	43 838 790	44 971 152	45 344 215	42 557 399	44 373 070	4,27%	
produits de fonctionnement (nc cessions d'actifs)	43 838 790	44 961 387	43 548 512	41 419 801	44 359 543	7,10%	
Charges de fonctionnement	-39 748 859	-39 911 799	-38 858 913	-36 720 629	-37 937 601	3,31%	
Epargne de gestion (*nc cessions d'actifs)	4 089 931	5 049 588	4 689 600	4 699 172	6 421 941	36,66%	
chap66	-812 264	-753 011	-702 617	-629 229	-708 319	12,57%	
Epargne brute	3 277 667	4 296 577	3 986 983	4 069 943	5 713 623	40,39%	
Amortissement capital emprunt	-2 434 039	-2 455 138	-2 607 122	-2 258 945	-2 348 592	3,97%	
Epargne nette	843 628	1 841 439	1 379 861	1 810 998	3 365 031	85,81%	
Epargne nette (*yc cessions d'actifs)	843 628	1 851 204	3 175 564	2 948 596	3 378 558	14,58%	
taux d'épargne de gestion	épargne de gestion/RdF	9,33%	11,23%	10,77%	11,35%	14,48%	27,60%
taux d'épargne nette	épargne nette/RdF	1,9%	4,1%	3,2%	4,4%	7,6%	73,50%
Dépenses d'équipement	-6 446 877	-3 228 223	-5 865 287	-6 056 851	-7 992 045	31,95%	
Autres dépenses d'investissement	-174 080	-240 430	-10 289	-1 255 553	-239 793	-80,90%	
Recettes d'équipement	5 810 600	3 708 789	3 827 389	3 789 998	3 111 059	-17,91%	
Besoin de financement complémentaire	-810 358	240 136	-2 048 187	-3 522 406	-5 120 779	45,38%	
Autofinancement par EPARGNE avec épargne nette	810 358		2 048 187	2 948 596	3 378 558	14,58%	
Autofinancement par consommation du FDR							
Abondement des FDR	33 270	2 091 340	1 127 377	-573 810	-1 742 221	203,62%	
FDR initial	184 586	217 856	2 309 196	3 436 573	2 862 763	-16,70%	
variation du FDR (recettes - dépenses)	33 270	2 091 340	1 127 377	-573 810	-1 742 221	203,62%	
FDR final avant restes à réaliser	217 856	2 309 196	3 436 573	2 862 763	1 120 542	-60,86%	
solde des restes à réaliser	716 584	-489 563	-1 496 017	-2 254 629	-1 070 081	-52,54%	
Disponibilités réelles (résultat repris au budget N+1)	934 441	1 819 632	1 940 557	608 135	50 461	-91,70%	
CRD au 31/12/N	27 904 579	26 304 890	25 642 319	24 963 374	22 634 782	-9,33%	
désendettement (-) / endettement (+)		-1 599 688	-662 572	-678 945	-2 328 592	242,97%	
ratio de désendettement	8,51	6,12	6,43	6,13	3,96	-35,41%	

Le pilotage au quotidien avec une projection à 3 mois des flux de trésorerie a permis de maintenir une bonne visibilité sur les flux entrants, préservant ainsi autant que faire se peut un volant de trésorerie disponible de 2 mois de charges de fonctionnement 2022, auxquels se rajoute le back-up de la ligne de trésorerie (1 mois de charges de fonctionnement 2022) portant ainsi le stock potentiel de liquidités à 3 mois.

Sur le plan institutionnel, les interactions financières avec le territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) se sont traduites par un versement de 0,2m€ (identique à 2021) via le fonds de compensation des charges territoriales FCCT.

Il est rappelé que la ville ne perçoit plus directement le produit de la fiscalité économique depuis son intégration dans la Métropole du Grand Paris (MGP) mais une compensation budgétaire en provenance de cette dernière (20,1m€). Depuis 2019, la ville ne perçoit plus de DGF mais reste attributaire d'une dotation de solidarité urbaine DSU (0,2m€).

Enfin, parmi les variables qui ont joué un rôle crucial en 2022 figurent l'évolution favorable des bases fiscales (+3,94% à 57,7m€ et +9,5% à 2,4m€ pour respectivement la taxe foncière et la taxe d'habitation au titre des logements meublés non affectés à l'habitation) dans un contexte de forte reprise de l'inflation (*pour rappel en 2022, les valeurs locatives réévaluées de +3,4%*).

Quant à l'évolution de la péréquation horizontale, sa contribution au résultat d'ensemble reste marginale (-2,39% à 2,5m€).

Pour rappel, cette péréquation se décline autour des 3 fonds (FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources), FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), FSRIF (fonds de solidarité entre les communes de la région IDF)).

S'agissant des RRF, elles se présentent comme suit (chap=chapitre) :

... en structure

- 1/ des impôts et taxes –chap73 : 36 965k€ (83,33% en structure cessions d'actifs non incluses)
- 2/ des dotations et participations –chap74 : 3 919k€ (8,83%)
- 3 /des produits des services –chap70 : 2 467k€ (5,56%)
- 4/ des revenus du patrimoine communal –chap75 : 270k€ (0,61%)
- 5/ autres (*dont produits financiers*) – chap013/chap76/chap77 : 674k€ (1,52%).

Les 3 premiers postes expliquent 97,72% du financement des services publics locaux de la commune.

... en dynamique, pour les postes majeurs

- 1/ des impôts et taxes –chap73, +2,65%
- 2/ des dotations et participations –chap74, +41,53%
- 3 /des produits des services –chap70, +24,97%
- 4/ des revenus du patrimoine communal –chap75, +3,93%

A noter que toutes les lignes sont en progression et concourent à la forte progression des RRF (+7,1%, non compris les cessions).

S'agissant des DRF, elles se présentent comme suit :

... en structure

- 1/ des dépenses de personnel –chap012 : 24 309€ (64,08% en structure des DRF hors charges financières, péréquation incluse)
- 2/ des dépenses à caractère général –chap011 : 6 849k€ (18,05%)
- 3/ des atténuations de produits –chap014 : 2 516k€ (6,63%) – il s'agit ici de la péréquation.
- 4/ des autres dépenses de gestion courant –chap65 : 4 148k€ (10,93%)
- 5/ autres (dont delta icne (intérêts courus non échus))–chap67 : 115k€ (0,30%)

... en dynamique, pour les postes majeurs

- 1/ des dépenses de personnel –chap012, +2,54%
- 2/ des dépenses à caractère général –chap011, +11,98%
- 3/ des atténuations de produits –chap014, -2,39%

- 4/ des autres dépenses de gestion courant –chap65, +4,55%

A noter ici que seule la ligne péréquation est en contraction, toutes les autres lignes subissant les effets plus ou moins appuyés de l'inflation selon les cas.

i/ Focus sur les dépenses de gestion courante :

Concernant le chap011, la progression de la dépense représente en valeur +733k€, les périmètres les plus contributifs étant le patrimoine bâti (+151k€, dont fluides +184k€), l'enseignement enfance (229k€, dont classes d'environnement +211k€), la restauration (204k€, dont denrées alimentaires +166k€). Pour les classes d'environnement, il s'agit du retour de ces dernières puisque il n'y avait pas eu de classes d'environnement en 2021.

Concernant le chap65, la progression est à rechercher autour de 2 facteurs, 1/majoration de la dotation au théâtre après intégration de la mise à disposition des locaux (+190k€, refacturée par ailleurs), 2/ majoration du contingent incendie (+107k€), expliquant 77% de l'augmentation du chapitre (+387k€), l'intégration des ex subventions exceptionnelles qui sont désormais intégrées à ce chapitre expliquent une partie des 33% restants.

Les dépenses de personnel (chap012) s'élèvent à 24 309k€, progressant de +2,54%.

Cette augmentation s'explique 1/ par des recrutements pour la police municipale, la direction des services techniques, la petite enfance, 2/ par l'augmentation du point d'indice de +3,5% à compter du 1^{er} juillet 2022 pour l'ensemble du personnel (y compris les vacataires), 3/ par la revalorisation du smic de 5,56% en 2022 versus 3,19% en 2021, 4/ le reclassement des agents de catégorie C (246 agents concernés), 5/ la modification de la carrière et de la rémunération des agents de catégorie B au 1^{er} septembre 2022, 6/ le coût des élections (49k€ en 2022 vs 41k€ en 2021), 7/ la mise en place du forfait mobilité durable au 1^{er} janvier 2022 (8k€) et enfin 8/ la prime inflation (51k€ en 2022 vs 0k€ en 2021).

La revalorisation du smic a engendré par ailleurs une modification de l'indice du 1^{er} échelon entraînant une augmentation de 43,65€ pour les 194 agents concernés.

ii/ Focus sur les autres dépenses (financières et exceptionnelles) :

Dans la présentation financière faite supra, les intérêts payés des emprunts en portefeuille sur l'exercice viennent en soustraction de l'épargne de gestion ; en augmentation par rapport à 2021, (+12,57% à 708k€), la pression est restée contenue au regard des décisions de politiques monétaires qui ont émaillé l'année 2022.

Quant aux dépenses dites exceptionnelles, elles sont par définition aléatoires et doivent donc faire l'objet de retraitements du point de vue d'une analyse tendancielle.

L'explication principale de la contraction du chapitre (-64,51% à 82k€) vient du fait que la plupart des composantes exceptionnelles des subventions de fonctionnement versées ont été intégrées au chapitre 65 en 2022 (cf. supra) ; parmi les opérations significatives figurent des titres annulés pour 45k€, +25,38% vs 2021.

iii/ Tableau récapitulatif des recettes fiscales 2022 :

	2021	2022	variation 2021- 2022			
			var. totales	var.liée à la modification du coco*	var.liées aux effets bases	
Produit fiscal+Rôles sup.+Comp.VLInd	15 013 338	16 216 109	1 202 771	171 621	1 031 150	6,90%
dont : Produits fiscaux	14 245 897	14 954 298	708 401	171 621	536 780	3,80%
<i>TFB</i>	<i>13 866 959</i>	<i>14 541 004</i>	<i>674 044</i>	<i>171 621</i>	<i>502 424</i>	<i>3,60%</i>
<i>TH locaux non affectés à l'habitation principale</i>	<i>346 102</i>	<i>378 985</i>	<i>32 883</i>		<i>32 883</i>	
<i>FNB</i>	<i>32 837</i>	<i>34 310</i>	<i>1 474</i>		<i>1 474</i>	
dont : Rôles supplémentaires	27 967	368 847	340 880		340 880	
<i>Divers rôles sup.</i>	<i>27 967</i>	<i>368 847</i>	<i>340 880</i>		<i>340 880</i>	
<i>Rôles sup sur correction rétroactive du coco* de 2021</i>					<i>0</i>	
dont : Comp des exonérations de FB Industriel	739 474	892 964	153 490		153 490	21%
<i>*coefficient correcteur</i>						

iv/ L'affectation du résultat :

D'un point de vue comptable, le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 4 176k€, en forte hausse par rapport à son homologue 2021 (+69%). Ce résultat finance un besoin d'investissement de 4 126k€ [résultat de la section d'investissement de la période (-1 867k€) minoré du solde d'investissement négatif reporté (-1 189k€) et du solde des restes à réaliser négatif (-1 070k€)].

En conséquence, ce résultat de clôture autorise la couverture du besoin de financement vu supra et sa partie excédentaire permet de délivrer un excédent reporté de 50k€ qui sera repris au budget supplémentaire 2023.

v/ Le financement de la section d'investissement :

La section d'investissement présente une exécution en dépenses d'équipement à hauteur de 7 992k€, assortie de 240k€ d'autres dépenses (régul 1068 pour passage en M57), de 2 349k€ de remboursement d'emprunts en capital complété par un solde d'exécution négatif reporté (1 189k€) et de 140k€ de travaux en régie financé par 1/des ressources propres (amendes de police, FCTVA, taxe d'aménagement pour 1 106k€), 2/les excédents capitalisés (3 444k€) – il s'agit de la partie du résultat de clôture 2021 affectée à la couverture du besoin d'investissement, 3/les subventions d'investissement (955k€), 4/ des ré imputations d'avances de travaux (50k€), 5/des dépôts reçus et autres immobilisations financières – retour de la consignation auprès de la CDC (1 000k€), 6/les dotations aux amortissements et cessions (2 300k€).

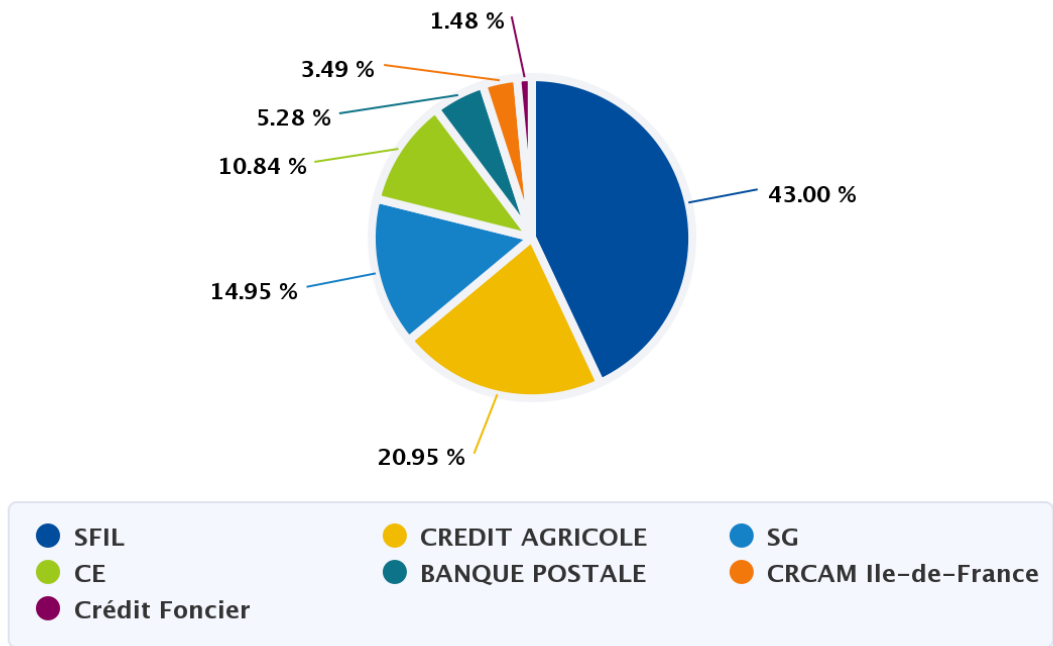
L'écart entre les titres et les mandats de la section d'investissement ressort à -3 056k€ qui corrigé du solde des reports négatifs (-1 070k€) fait état du besoin de financement indiqué ci-dessus (4 126k€).

A noter que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2022.

vi/ Focus sur la dette :

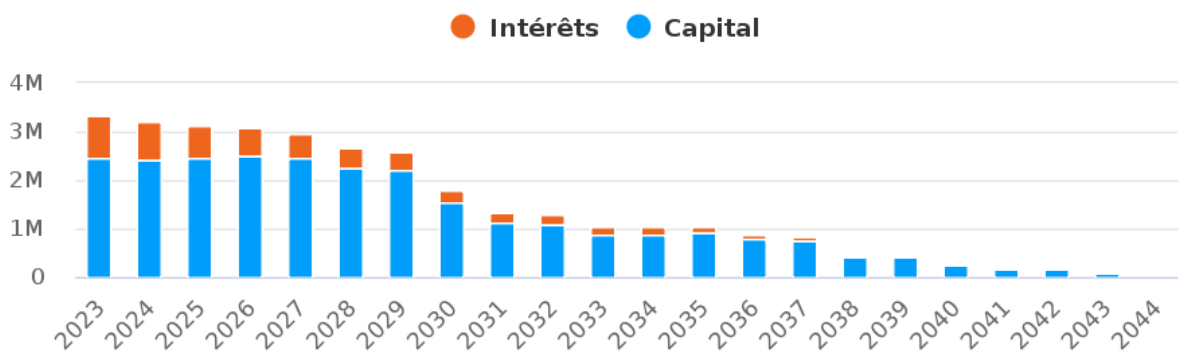
Au 31 décembre 2022, la dette s'élève à 22 635k€. La durée de vie résiduelle et la durée de vie moyenne sont respectivement de 10 ans et 10 mois et 5 ans et 4 mois. Le coût moyen pondéré pour 2022 ressort à 3,10% contre 2,32% en 2021 et le ratio de désendettement (encours de la dette au 31/12/2022/Epargne brute) ressort à 3,96 contre 6,14 en 2021.

L'encours de dette de la ville se répartit entre les différents prêteurs comme suit :

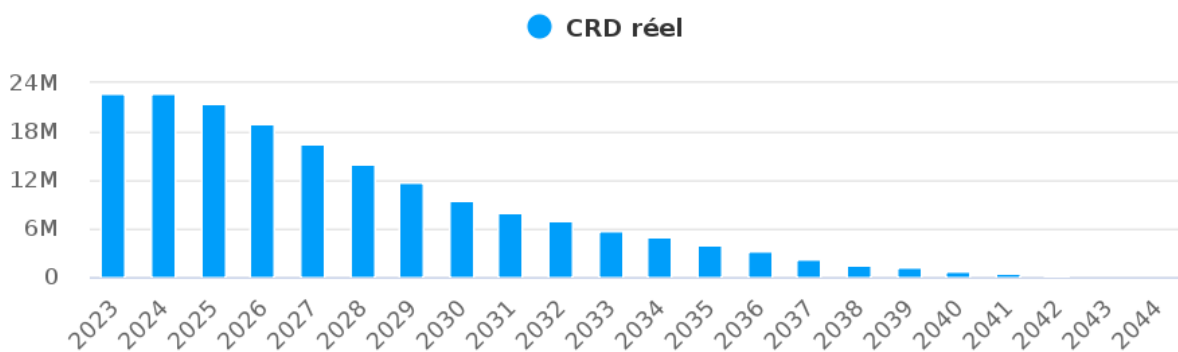


Le profil d'extinction de la dette de la ville se présente comme suit :

➤ **Pour les annuités de la dette :**



➤ **Pour le capital restant dû (CRD) :**



2°) L'ACTIVITE DES SERVICES :

La revue se fait dans l'ordre lexicographique, dépenses et recettes (chap. est l'abréviation de chapitre).

Les chapitres correspondent aux natures de dépenses et de recettes suivantes :

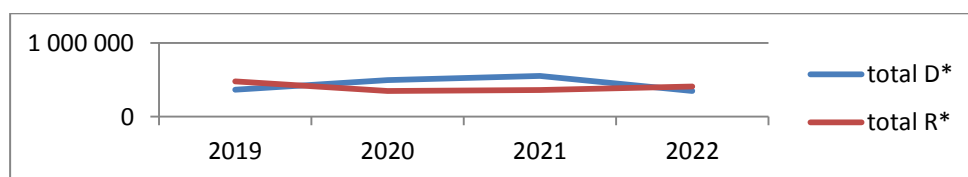
- chap011 : charges à caractère général,
- chap012 : charges de personnel,
- chap65 : autres charges de gestion courante
- chap70 : produits des services
- chap73 : impôts et taxes
- chap74 : dotations et participations
- chap75 : autres produits de gestion courante

Les recettes sont signées négativement.

a°) Services opérationnels :

ACTION SOCIALE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	110 126	102 267	96 140	99 423	3,41%
chap65	255 211	258 223	454 530	250 000	-45,00%
chap67		135 000			
total D	365 337	495 490	550 670	349 423	-36,55%
chap70	-295 626	-196 350	-209 006	-235 784	12,81%
chap74	-144 361	-116 391	-132 284	-156 109	18,01%
chap75	-38 365	-34 229	-18 952	-16 690	-11,94%
total R	-478 353	-346 970	-360 242	-408 583	13,42%
net	-113 016	148 520	190 428	-59 160	-131,07%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses brutes hors masse salariale (chap011+chap65+chap67) ressort à 349k€, pour 551k€ en 2021, soit une baisse de -36,55%.

L'effort en direction de la santé et de la solidarité intègre également la subvention au SMSH (118k€) et l'aide apportée à Sol Epi (90k€), qui émargent sur le périmètre du service finances (intégrées au chap65) participant également de la politique publique sociale de la ville.

Parmi les autres dépenses structurantes figure la subvention au CCAS dont le montant de la subvention a retrouvé ses niveaux d'avant crise-covid, soit 250k€ (vs 454k€ en 2021 après 250k€ en 2020) ; pour rappel, une subvention exceptionnelle de 135k€ avait été versée depuis le chap67 en 2020.

Les autres actions structurantes et récurrentes du service ont connu des fortunes diverses : animation du foyer Gabriel Chauvet (+2,7k€ à 7,6k€), le service d'accueil médical initial –

SAMI (+1,5k€ à 58,8k€), les sorties des familles (-7,1k€ à 14,6k€), les soins infirmiers (SISID), la maintenance des défibrillateurs installés dans la Commune, et les cours de langue française évoluent comme suit (respectivement 14,5k€ vs 7,1k€, 1,6k€ vs 2,3k€ et 0,4k€ vs 1k€).

Les recettes de fonctionnement progressent de +13,42% à 409k€, Figurent dans ces recettes, les produits lié aux aides à domicile (+11,3k€ à 41k€) au chap70 et (+19,7k€ à 112,5k€) au chap74, au foyer Gabriel Chauvet (-21,9k€ à 143,8k€), sorties des familles et cours de langue française (resp. -0,8k€ à 2,6k€, +0,3k€ à 3,2k€), la refacturation au SAMI (+1,2k€ à 43,5k€), les revenus de la location du patrimoine communal (-2,3k€ à 16,6k€). ??? Le coût net sur charges directes (*non comprises les charges de personnel*) diminue de -131,07% à -59k€.(dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

CONSERVATOIRES :

Arts plastiques

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	30 181	26 269	27 342	27 057	-1,04%
chap70	-33 382	-13 383	-32 717	-15 480	-52,69%
net	-3 201	12 886	-5 375	11 577	-315,39%

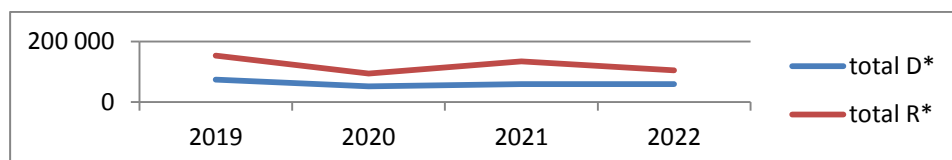
Conservatoire musique et danse

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	44 087	25 619	32 215	32 841	1,94%
chap70	-120 026	-81 248	-101 494	-89 455	-11,86%
net	-75 939	-55 629	-69 279	-56 614	-18,28%

Consolidation

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	74 268	51 888	59 557	59 898	0,57%
chap70	-153 409	-94 631	-134 211	-104 935	-21,81%
net	-79 140	-42 743	-74 654	-45 037	-39,67%

2



*D=Dépenses, R=Recettes

Concernant les arts plastiques, l'exécution des dépenses (chap011) est restée quasi stable à 27k€ (-1,04%).

Les prestations de services constituent le principal poste de dépenses, elles concernent les initiatives (ateliers d'art numérique (inchangé à 1,5k€), les ateliers pratiques artistiques (quasi-inchangé à 2,4k€), les expositions (-0,8k€ à 14,4k€) entre autres. A cela s'ajoutent les

achats de petits matériels et fournitures de petits équipements nécessaires au bon fonctionnement des divers ateliers (dépenses de structure pour 8,3k€).

Les recettes s'inscrivent en baisse (-52,69% à 15,4k€).

S'agissant du conservatoire de musique et danse, l'exécution des dépenses (chap011) s'établit à 32,8k€ (+1,94%).

Parmi les initiatives figurent l'atelier jazz (-0,6k€ à 1,7k€), les concerts classiques hors les murs (+2,2k€ à 7,4k€) et les musiques actuelles (+1,5k€ à 9,6k€) ; l'essentiel des dépenses concerne le fonctionnement du conservatoire (-2,1k€ à 14k€).

Les recettes (droits d'inscription principalement) s'établissent à 89,4k€, soit -11,86%.

Le recul des recettes en 2022 sur l'ensemble du périmètre (arts plastiques+conservatoire musique et danse) s'explique par une surestimation des recettes à la clôture 2021 (2ème année Covid), recettes qui ont été rattachées puis contrepassées au ca2022, minorant alors mécaniquement le score 2022.

En consolidé, le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) croît de 39,67% à -45k€. (dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

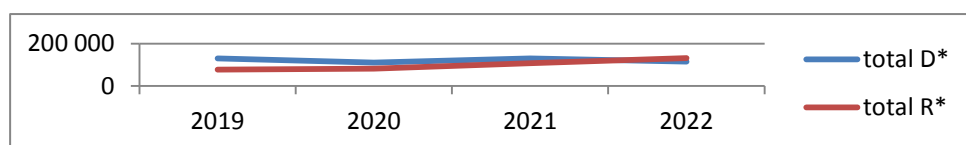
DEMOCRATIE LOCALE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	2 137	3 228	10 481	9 228	-11,95%
net	2 137	3 228	10 481	9 228	-11,95%

Les dépenses (chap011) s'établissent à 9,2k€ (-11,95%) ; l'année 2022 s'inscrit dans le prolongement de 2021 marquant une rupture avec les années précédentes jusqu'à 2020 qui voyait cette activité se limiter à l'animation de certains comités de quartier (dépenses de fonctionnement).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	129 541	110 336	130 326	114 796	-11,92%
<i>total D</i>	129 541	110 336	130 326	114 796	-11,92%
chap70			-2 911	-2 861	-1,73%
chap73	-61 587	-43 907	-51 313	-39 936	-22,17%
chap75	-15 440	-37 220	-53 626	-87 830	63,78%
<i>total R</i>	-77 027	-81 128	-107 850	-130 626	21,12%
net	52 514	29 208	22 476	-15 830	-170,43%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses (chap011) ressort à 114,7k€ (-11,92%).

Les actions économiques suivantes ont été ou n'ont pas été exécutées, marché campagnard (-0,4k€ à 37,4k€), marché forain (-2,7k€ à 62,8k€) ; la taxe foncière supportée sur les murs des locaux commerciaux est quasi-inchangée (-0.6k€ à 13k€).

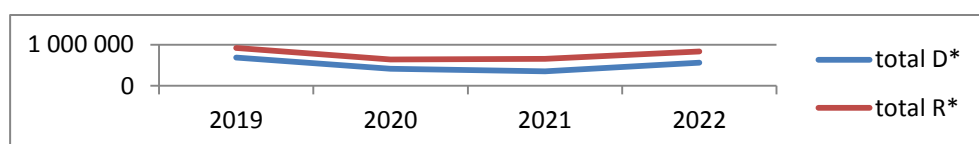
Les recettes tirées des droits de voirie et refacturations de fiscalité ressortent à 39,9k€ (-22,17%) et celles tirées de la location des murs de boutiques s'inscrivent en forte hausse à 87,3k€ (+63,78%), ce qui porte les recettes en totalité (+21,12%).

La réémission d'un titre de recette pour le Glamour (15k€) à la demande de la TP et l'arrivée de nouveaux locataires (Les bons vivants et AKTIV) expliquent la forte hausse des locations.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) décroît (-170,43% à -15,8k€). *(dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)*

ENSEIGNEMENT/ENFANCE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	583 271	312 937	259 490	488 460	88,24%
chap65	99 713	98 602	95 289	76 469	-19,75%
total D	682 984	411 539	354 779	564 929	59,23%
chap70	-497 209	-274 698	-321 246	-406 403	26,51%
chap74	-424 618	-366 333	-336 256	-425 811	26,63%
total R	-921 826	-641 031	-657 502	-832 215	26,57%
net	-238 843	-229 492	-302 723	-267 286	-11,71%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses (chap011+chap65) s'établit à 564,9k€ (+59,23%).

A noter la formation d'une « cuvette » entre 2019 et 2022, avec 2 courbes (recettes et dépenses qui épousent la même forme.

Les dépenses à caractère général (chap011) ressortent à 488,4k€ (+88,24%), elles comprennent les activités structurantes que sont les séjours hiver et été (-0,8k€ à 44,3k€), les accueils de loisirs (+28,6k€ à 97,8k€). A cela s'ajoute les dépenses dédiées à la rentrée scolaire (-3,6k€ à 71,9k€). Emargent également dans ce périmètre, les dépenses dédiées à l'hygiène des locaux (-4,5k€ à 77,2k€).

A noter la reprise des classes d'environnement en 2022 (192,1k€) après une interruption en 2021 et un format réduit en 2020 (83,1k€) en 2020.

Concernant le chap65, les dépenses ressortent à 76,4k€ (-19,75%). Est principalement visée ici la participation du budget ville à la Caisse des Ecoles (CDE), ramenée à 74,6k€ (-21,14%).

Le financement global se redresse très nettement +26,57% à 832,2k€, conséquence du redémarrage des facturations aux usagers (+26,52% à 406,4k€), et amplifié par les

participations de la CAF qui soutiennent la tendance (+26,65% à 425,8k€). La dynamique principale est captée principalement par la montée en régime du financement CAF des services périscolaires (+43,52% à 424,1k€)

L'exécution du budget de la CDE 2022 fait état de 119,3k€ (+48,93%) de dépenses (fournitures transport et versement à organismes publics (coopératives scolaires, écoles..) financées par 153,6k€ (-3,4%) de recettes constituées des 74,6k€ de subvention communale vue supra et d'un excédent reporté de 78,9k€. A noter que la baisse de la subvention communale n'a pas empêché les dépenses de progresser significativement (+49,93%).

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) se contracte de -11,71% à -267,2k€.

(dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

ETAT CIVIL / ELECTIONS :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	11 087	14 051	7 264	7 213	-0,70%
chap65	821	2 046	1 054	1 076	2,09%
total D	11 907	16 097	8 318	8 289	-0,35%
chap70	-10 823	-9 927	-5 523	-10 860	96,63%
chap74	-17 275	-20 116	-24 302	-24 387	0,35%
total R	-28 098	-30 043	-29 825	-35 247	18,18%
net	-16 191	-13 945	-21 507	-26 958	25,34%

S'agissant du périmètre état civil/élections, les dépenses (chap011+chap65) s'établissent à 8,3k€ (inchangé). La contribution au Sifurep est reconduite (1k€).

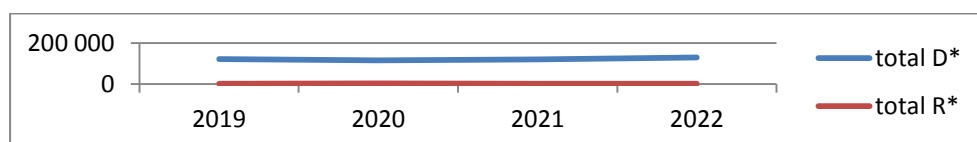
Quant aux recettes, elles progressent à 35,2k€ (+18,18%), compte-tenu d'un doublement des produits des services -ventes de concessions funéraires- (+96,63% à 10,8k€) et des dotations étales (+0,35% à 24,3k€) – dotation pour le recensement, les titres sécurisés et les frais d'assemblées électorales.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) s'améliore de +25,34% à -26,9k€.

(dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

MEDIATHEQUE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	121 097	114 769	119 323	129 058	8,16%
chap70	-1 889	-3 060	-2 562	-1 230	-51,99%
net	119 209	111 709	116 761	127 828	9,48%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses (chap011) s'établit à 129k€ (+8,16%). Les différentes actions ont été repensées dans leurs formats (ville du conte et grand dire, 8k€, PEL-espace jeunesse, 15,3k€, médiation littéraire-espace adulte, 19,4k€, formation-réussite scolaire-espace adulte, 20,3k€, découverte cinéma et musique vivante – espace musique cinéma, 22k€, lutte contre la fracture numérique-espace multimédia, 9,1k€ pour ne citer que les plus significatives.

Les frais de structure (petit équipement, abonnements en ligne, concours divers...) s'établissent à 30,1k€.

Des recettes accessoires sont en baisse (1,2k€ vs 2,5k€) Il s'agit notamment de prêts non restitués.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) progresse (+9,48% à 127,8k€).

PETITE ENFANCE :

Coordination Petite enfance

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	9 742	8 925	8 937	7 959	-10,94%
<i>total D</i>	9 742	8 925	8 937	7 959	-10,94%
chap70			-55		-100,00%
chap74	-18 150	-18 150	-14 520	-38 324	163,94%
<i>total R</i>	-18 150	-18 150	-14 575	-38 324	162,95%
net	-8 408	-9 225	-5 638	-30 365	438,58%

Crèche familiale

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	8 884	7 972	8 108	7 621	-6,01%
<i>total D</i>	8 884	7 972	8 108	7 621	-6,01%
chap70	-77 372	-61 697	-80 279	-71 376	-11,09%
chap74	-515 698	-627 183	-442 014	-417 316	-5,59%
<i>total R</i>	-593 070	-688 881	-522 293	-488 692	-6,43%
net	-584 186	-680 908	-514 185	-481 071	-6,44%

Crèche Maison bleue

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	19 537	15 305	13 968	20 607	47,53%
<i>total D</i>	19 537	15 305	13 968	20 607	47,53%
chap70	-40 815	-36 046	-56 226	-73 535	30,78%
chap74	-297 182	-364 810	-202 150	-211 426	4,59%
<i>total R</i>	-337 996	-400 855	-258 376	-284 962	10,29%
net	-318 459	-385 550	-244 408	-264 355	8,16%

Crèche Gaston Variot

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	30 675	25 911	29 484	34 742	17,83%
<i>total D</i>	30 675	25 911	29 484	34 742	17,83%
chap70	-152 667	-97 468	-111 850	-116 122	3,82%
chap74	-382 907	-421 707	-265 273	-307 368	15,87%
<i>total R</i>	-535 574	-519 174	-377 123	-423 490	12,30%
net	-504 899	-493 263	-347 639	-388 748	11,83%

Centre multi-accueil

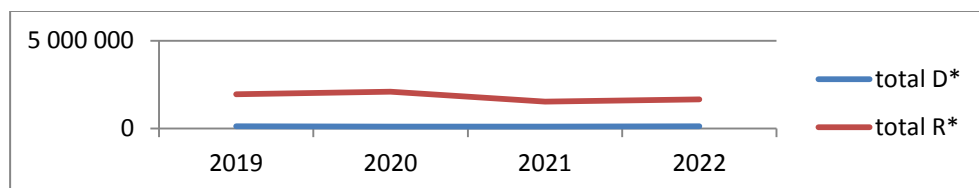
(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	22 805	27 974	22 943	35 557	54,98%
<i>total D</i>	22 805	27 974	22 943	35 557	54,98%
chap70	-79 542	-55 501	-71 991	-82 855	15,09%
chap74	-388 385	-416 128	-244 882	-320 090	30,71%
<i>total R</i>	-467 926	-471 629	-316 873	-402 945	27,16%
net	-445 122	-443 655	-293 930	-367 388	24,99%

Relais assistantes maternelles

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	46 666	28 057	33 652	28 881	-14,18%
<i>total D</i>	46 666	28 057	33 652	28 881	-14,18%
chap70					
chap74			-39 389	-24 585	-37,59%
<i>total R</i>	0	0	-39 389	-24 585	-37,59%
net	46 666	28 057	-5 737	4 296	-174,88%

Consolidation Petite enfance

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	138 308	114 144	117 092	135 367	15,61%
<i>total D</i>	138 308	114 144	117 092	135 367	15,61%
chap70	-350 395	-250 712	-320 401	-343 888	7,33%
chap74	-1 602 321	-1 847 978	-1 208 228	-1 319 110	9,18%
<i>total R</i>	-1 952 716	-2 098 689	-1 528 629	-1 662 998	8,79%
net	-1 814 408	-1 984 545	-1 411 537	-1 527 631	8,22%



*D=Dépenses, R=Recettes

Le périmètre de la petite enfance s'apprécie au regard des différentes structures listées ci-dessus.

Globalement, la consolidation fait état d'une exécution des dépenses (chap011) de 135,3k€ +15,61%. Il ressort donc que l'orientation par structure est majoritairement haussière – crèche maison bleue, crèche Gaston Variot, et les petites Colombes ; a contrario, les périmètres coordination, crèche familiale et RAM voient son chapitre 011 baisser respectivement de -10,94% à 7,5k€, de -6,06% à 7,6k€ et de -14,18% à 28,8k€.

Le financement s'opère sur la base d'un montant global (chap70+chap74) de 1 662,9k€ (+8,79%) – retour d'une plus grande fréquentation. L'extension des recettes s'observe sur la majorité des périmètres exception faite de la crèche familiale, (-6,43% à 488,6k€) et du RAM (-37,59% à 24,5k€). La consolidation montre que les scores 2019 n'ont toutefois pas encore rejoints en 2022, les chiffres 2019 aussi bien pour les prestations que pour les subventions CAF même s'ils s'en rapprochent (-1,8% pour les prestations, -17,67% pour les subventions CAF avec un effet retard par rapport aux prestations).

Le coût net consolidé sur charges directes (hors dépenses de personnel) décroît de 8,22% à -1 527,6k€.

(dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

POLITIQUES PREVENTIVES :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011			24 359	30 651	25,83%
<i>total D</i>	0	0	24 359	30 651	25,83%
chap74				-20 730	
<i>total R</i>	0	0	0	-20 730	
net	0	0	24 359	9 921	-59,27%

L'activité du service a démarré en 2021 pour monter en régime en 2022 autour des actions suivantes (soutien à la parentalité, action préventives pour violences conjugales et intrafamiliales et ludothèque), en progression de +25,83% à 30,6k€ en dépenses (chap011) ; côté recettes, le bonus territoire 2021 (18,1k€) de la CAF notamment autorise un financement de 20,7k€.

Le coût net consolidé sur charges directes (hors dépenses de personnel) ressort en amélioration à 9,9k€ (-59,27%).

RELATIONS INTERNATIONALES :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	29 620	16 141	16 624	19 998	20,30%
chap65	30 500	30 500	30 500	33 500	9,84%
net	60 120	46 641	47 124	53 498	13,53%

L'exécution de ce budget (chap011+chap65) ressort à 53,4k€ (+13,53%).

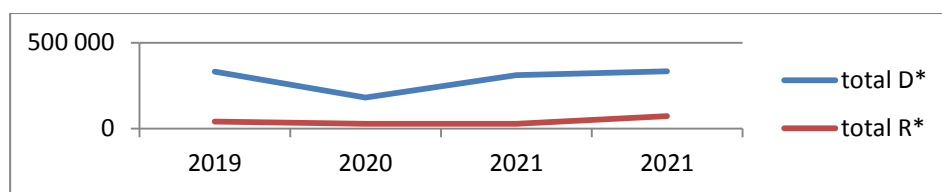
Par ville, les évolutions sont les suivantes : Dieuk (+12,6k€ à 15k€), Hochforf (+1,9k€ à 3,7k€), Martorell (-3,5k€ à 0k€, pas d'échange cette année 2022), Pougne Hérisson (-2,8k€ à

0k€, pas d'échange en 2022), Victoria (-3,4k€ à 0€, pas d'échange en 2022), Yen Baï (-1,4k€ à 1k€).

Les engagements via les structures associatives sont reconduits (chap65), la subvention de 3k€ à l'ACVR émergeant cette année sur ce périmètre alors qu'elle figure habituellement sur celui des finances.

RELATIONS PUBLIQUES :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	331 404	180 668	310 573	333 341	7,33%
<i>total D</i>	331 404	180 668	310 573	333 341	7,33%
chap70	-6 080	0	-3 570	-4 573	28,08%
chap74		-10 000			
chap75	-34 659	-19 050	-25 360	-68 461	169,96%
<i>total R</i>	-40 739	-29 050	-28 930	-73 034	152,45%
net	290 665	151 617	281 643	260 307	-7,58%



*D=Dépenses, R=Recettes

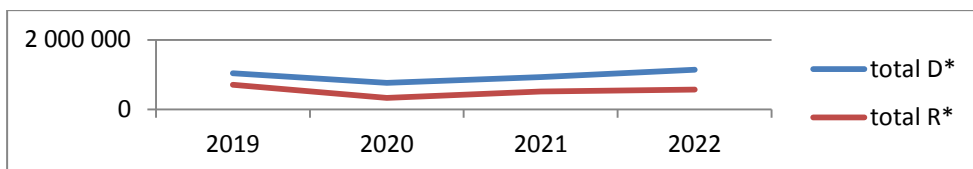
Les dépenses (chap011) progressent (+7,33% à 333,3k€). Les actions traditionnelles ont connu des exécutions diverses : fête communale (-10,3k€ à 103,1k€), vœux de la municipalité (+0,9k€ à 1,9k€), soirée du personnel (+0,1k€ à 27,9k€), réception des enseignants (+7k€ à 7k€), bal des pompiers (+3,9k€ à 3,9k€), les planches (-0,6k€ à 21,6k€), la Sainte Cécile (-0,4k€ à 7,4k€), l'organisation des conseils municipaux (+1,2k€ à 21,8k€), le village de Noël (-9,2k€ à 66,6k€) pour ce qui concerne les principales actions.

Côté recettes, elles sont en forte progression (+152,45% à 73k€) tirées par les locations des salles (+169,96% à 68,4k€) – effet salle Joséphine Baker.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) baisse (-7,58% à 260,3k€).

RESTAURATION :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	1 034 548	766 015	933 091	1 137 716	21,93%
<i>total D</i>	1 034 548	766 015	933 091	1 137 716	21,93%
chap70	-700 817	-326 518	-514 574	-572 691	11,29%
chap74	-3 829	0			
<i>total R</i>	-704 646	-326 518	-514 574	-572 691	11,29%
net	329 903	439 498	418 517	565 025	35,01%



*D=Dépenses, R=Recettes

Les dépenses (chap011) s'établissent à 1 137,7k€ (+21,93%). Les achats de denrées alimentaires pour la restauration scolaire représentent toujours près des ¾ de ce budget (+166,3k€ à 845,8k€) même s'ils ont nettement progressé ; en réalité, cela traduit le fait que plusieurs postes ont subi la pression inflationniste et/ou un recours accru à la prestation concernée : les prestations fêtes et cérémonies (+9,6k€ à 45,1k€), la diététicienne (+10,5k€ à 26,4k€), la maintenance et l'entretien des équipements de cuisine (+14,6k€ à 63,7k€), les produits jetables alimentaires (+4,9k€ à 43,2k€), et les locations de véhicules frigorifiques (+1,6k€ à 48,8k€). Seuls, les produits lessiviels marquent le pas (-8,9k€ à 17,4k€) au regard de stocks déjà constitués.

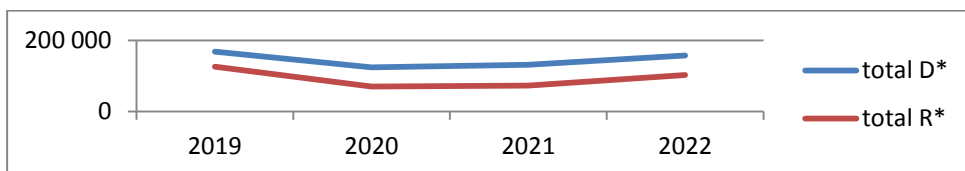
Les ressources se déploient à 572,6k€ (+11,29%), cela concerne uniquement les recettes encaissées suite à la seule facturation de la restauration scolaire, *ce chiffre s'entendant comme les encaissements sur la facturation 2021 non encaissée en 2021 et une partie de la facturation 2022 encaissée sur 2022.*

A noter que si le chiffre de recettes 2022 n'a pas retrouvé le score 2019, il s'en rapproche puisque ce dernier avait bénéficié à l'époque d'un glissement de recettes de 2018 sur 2019 proche de 100k€.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) progresse de +35,01% à 565k€.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	159 674	113 774	120 087	146 846	22,28%
chap65	3 500	3 700	3 700	3 700	0,00%
chap67	5 180	6 730	7 570	6 620	-12,55%
total D	168 354	124 204	131 357	157 166	19,65%
chap70	-27 765	-20 328	-12 901	-20 846	61,58%
chap74	-98 128	-49 748	-59 802	-81 184	35,75%
total R	-125 893	-70 077	-72 703	-102 029	40,34%
net	42 461	54 127	58 654	55 137	-6,00%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses (chap011+chap65+chap67) ressort à 157,1k€ (+19,65%). Parmi les actions notables sur 2022 figurent les animation hors les murs (+1,1k€ à 15,6k€), les ateliers cirque (+20,7 à 36,2k€) et hip hop (+2,8k€ à 18,1k€), les séjours lycéens (-13k€ à 2,6k€) et les espaces lycéens (-4k€ à 0k€), les espaces collégiens (+9,2k€ à 22,5k€) et les séjours collégiens (+8,6k€ à 25,3k€).

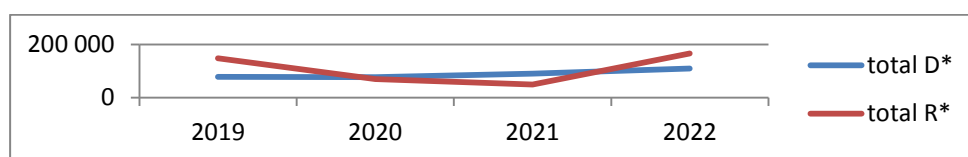
Les actions de prévention (AERA) ont été réalisées (chap65, 3,7k€ inchangé) et des aides (permis de conduire, première installation) ont été versées (chap67, 6,6k€, -12,55%).

Les recettes progressent nettement (102k€, +40,34%) avec une évolution très favorable des participations des familles (+61,58% à 20,8k€) et une évolution toute aussi favorable participations (PSO et CTG – convention territoriale globale - (ex CEJ) de +35,75% à 81,1k€. *Les recouvrements en 2022 des séjours 2021 et plus de séjours en 2022 ainsi que la mise en place d'une cotisation annuelle participent de ces augmentations.*

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) décroît (- 6% à 55,1k€).

SPORTS :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	77 972	77 091	90 198	108 798	20,62%
<i>total D</i>	77 972	77 091	90 198	108 798	20,62%
chap70	-106 760	-36 957	-34 740	-116 786	236,17%
chap74	-4 790	-2 500	-5 050	0	-100,00%
chap75	-35 994	-30 214	-9 767	-48 409	395,64%
<i>total R</i>	-147 544	-69 672	-49 557	-165 195	233,34%
net	-69 572	7 420	40 641	-56 397	-238,77%



*D=Dépenses, R=Recettes

Les dépenses (chap011) progressent de +20,62% à 108,7k€. les exécutions restent contrastées, l'exécution du poste « gestion et entretien de la piscine » est en hausse (+4,1k€ à 37,1k€), comme le forum de rentrée (+2,5k€ à 6,8k€) ; la « gestion et entretien des installations sportives » en baisse (-24,8k€ à 24,5k€) comme la « journée scolaire sportive » (-1,7k€ à 0,6k€) et une participation à la fête communale (+0,8k€ à 0,8k€).

A noter en 2022, le travail mené sur l'élaboration d'un nouveau projet sportif à Chevilly-Larue (35k€)

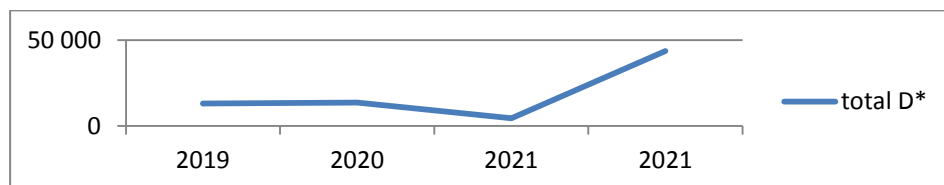
Le financement s'est particulièrement bien tenu avec des participations des familles (116,7k€, +236,17%)- dépassant le score 2019, et les revenus du patrimoine communal (48,4k€, +395,64%) pour lesquels un rattrapage a été effectué par rapport à 2021.

Des régularisations 2021 en 2022 et une augmentation de la fréquentation de la piscine et de l'école de natation expliquent ce score favorable.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) a fortement diminué (-238,77% à 56,3k€). *A noter la concavité de la courbe de recettes (en rouge) par rapport à une courbe de dépenses linéaire et légèrement croissante (en bleu), la première coupant la seconde en 2 points distincts (coût net croissant puis coût net décroissant)*

TRANQUILLITE PUBLIQUE - POLICE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	13 110	13 556	4 578	43 543	851,14%
net	13 110	13 556	4 578	43 543	851,14%



*D=Dépenses.

L'exécution des dépenses s'établit à 43,5k€ et montre une nouvelle orientation des dépenses de ce périmètre hors les dépenses de personnel ; les recettes (amendes de police, 254,5k€) sont classées en recettes d'investissement.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) : sans objet

TRANSITION ECOLOGIQUE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	16 990	13 213	9 655	14 407	49,22%
net	16 990	13 213	9 655	14 407	49,22%

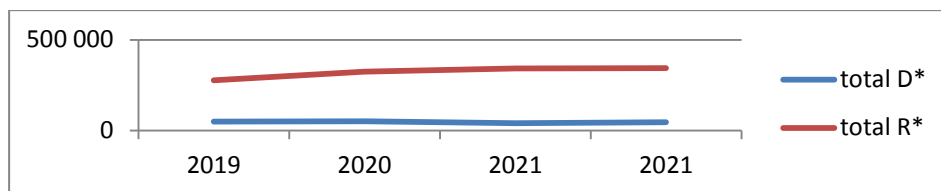
Les dépenses (chap011) ressortent à 14,4k€ (+49,22%).

Les animations du relais-énergie (-4,9k€ à 3,1k€), les actions d'économie circulaire (+9,4k€ à 10,9k€) ont été exécutées ; pas d'exécution pour l'action « l'abeille, sentinelle de l'environnement ».

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) : sans objet

URBANISME :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	48 352	51 643	39 802	45 048	13,18%
chap65	1 050	525	339	1 050	209,73%
<i>total D</i>	49 402	52 168	40 141	46 098	14,84%
chap73	-253 119	-300 000	-318 534	-317 528	-0,32%
chap75	-23 731	-23 968	-24 207	-27 056	11,77%
<i>total R</i>	-276 850	-323 968	-342 741	-344 584	0,54%
net	-227 447	-271 800	-302 600	-298 487	-1,36%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses (chap011+chap65) ressort à 46k€ (+14,84%). Gestion locative (+4,6k€ à 24,4k€) et charges de copropriété (+1,5k€ à 10k€), bail emphytéotique (+0,6k€ à 9,2k€) sont autant d'actions menées sur l'exercice.

Les recettes s'élèvent à 344,5k€, +0,54% (redevance d'occupation du domaine public (rod) – antennes orange pour 27k€), le financement étant principalement procuré par la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) pour 317,5k€, -0,3% (rubrique « impôts et taxes »).

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) croit de 1,36% à -298,4k€. (dans ce cas précis, les recettes sont supérieures aux dépenses observées, le coût net est négatif)

b°) Services supports :

COMMUNICATION :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	298 946	185 060	314 881	335 830	6,65%
chap70	-35 931	-29 622	-17 118	-51 488	200,78%
net	263 016	155 438	297 763	284 342	-4,51%

Les dépenses (chap011) ressortent en hausse à 335,8k€ (+6,65%). Ce service support intervient de façon transversale pour l'ensemble des services.

Les recettes progressent nettement (+200,78% à 51,4k€) (insertions publicitaires dans les publications de la ville) – une insuffisance de recettes due à des mémoires non émis en 2021 suite au départ d'un agent durant l'été 2021 a été rattrapée sur 2022.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) décroît de -4,51% à 284,3k€.

DOCUMENTATION / ARCHIVES :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	22 023	18 114	16 598	30 423	83,29%
net	22 023	18 114	16 598	30 423	83,29%

Les dépenses (chap011) s'inscrivent en hausse de 83,29% à 30,4k€ (documentation générale et technique principalement), avec des actions de remise à niveau de l'archivage de la commune.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) : sans objet

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES :

Logistique						poids chap011
(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	548 445	494 739	466 204	491 101	5,34%	18,73%
<i>total D</i>	548 445	494 739	466 204	491 101	5,34%	
chap70						
chap75						
<i>total R</i>	0	0	0	0		
net	548 445	494 739	466 204	491 101	5,34%	

Patrimoine bâti						
(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	1 447 570	1 537 505	1 535 302	1 685 894	9,81%	64,31%
<i>total D</i>	1 447 570	1 537 505	1 535 302	1 685 894	9,81%	
chap70		-2 712				
chap74	-23 504					
chap75	-253					
<i>total R</i>	-23 757	-2 712	0	0		
net	1 423 813	1 534 793	1 535 302	1 685 894	9,81%	

Voirie propreté						
(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	28 976	24 453	31 812	22 456	-29,41%	0,86%
<i>total D</i>	28 976	24 453	31 812	22 456	-29,41%	
chap70	-219 652	-152 251				
chap75			-20 000		-100,00%	
<i>total R</i>	-219 652	-152 251	-20 000	0	-100,00%	
net	-190 677	-127 798	11 812	22 456	90,11%	

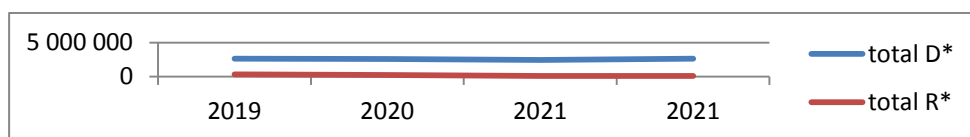
Voirie						
(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	420 471	360 887	241 823	279 828	15,72%	10,67%
<i>total D</i>	420 471	360 887	241 823	279 828	15,72%	
chap70						
chap73	-54 195	-27 250	-31 256	-62 065	98,57%	
chap75	-9 384	-9 440	-8 240		-100,00%	
<i>total R</i>	-63 579	-36 690	-39 496	-62 065	57,14%	
net	356 892	324 197	202 327	217 763	7,63%	

Espaces verts

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	161 297	140 005	171 845	142 178	-17,26%	5,42%
<i>total D</i>	161 297	140 005	171 845	142 178	-17,26%	
chap70	-3 145		-3 097	-6 165	99,05%	
chap75	-20 000	-20 000		-20 000		
<i>total R</i>	-23 145	-20 000	-3 097	-26 165	744,83%	
net	138 152	120 005	168 748	116 014	-31,25%	

Consolidation

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1	%
chap011	2 606 759	2 557 589	2 446 986	2 621 457	7,13%	100,00%
<i>total D</i>	2 606 759	2 557 589	2 446 986	2 621 457	7,13%	
chap70	-222 797	-154 963	-3 097	-6 165	99,05%	
chap73	-54 195	-27 250	-31 256	-62 065	98,57%	
chap74	-23 504					
chap75	-29 637	-29 440	-28 240	-20 000	-29,18%	
<i>total R</i>	-330 134	-211 653	-62 593	-88 230	40,96%	
net	2 276 625	2 345 936	2 384 393	2 533 228	6,24%	



*D=Dépenses, R=Recettes

L'architecture budgétaire s'articule autour de 3 pôles principaux, par ordre d'importance décroissante, le patrimoine bâti (1 685,8k€ (chap011), soit 64,32% du budget des services techniques en progression de +9,81%), l'environnement - espaces verts, voirie, propreté – (444,4k€ (chap011), soit 16,95% en structure, quasi-stable à -0,23%) et la logistique (491,1k€ (chap011), soit 18,73% en structure en progression de +5,34%).

Les consommations de fluides (+175,5k€ à 1 372,5k€), composante majeure du patrimoine bâti sont contrastées par nature de fluide - eau/ 186,4k€, -1k€, électricité/ 610,3k€, +44,3k€, le gaz/ 65,3k€, -9,6k€, la géothermie et fioul / 510,5k€, +144,3k€.

Le financement dédié (+40,96% à 88,2k€) est principalement procuré par diverses redevances (RODP...). A noter les locations des jardins familiaux (chap70, 6,1k€, +99,05%) avec effet rattrapage 2021, les droits de voirie (chap73, 62k€, +98,57%) et location impasse du soleil (chap75, 20k€, stable).

A noter que les droits de voirie sont tributaires des évolutions très erratiques d'une année à l'autre des chantiers en cours (Min=27,2k€, Max=62k€ sur 2019/2022)

En consolidé, le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) progresse +6,24% à 2 533,2k€.

FINANCES :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	260 807	229 827	179 248	201 935	12,66%
chap65	3 813 504	3 460 216	3 200 145	3 587 623	12,11%
chap67	382 898	302 380	186 030	71 951	-61,32%
chap70	-453 277	-437 531	-391 844	-588 093	50,08%
chap73	-35 893 606	-35 859 188	-35 610 301	-36 545 639	2,63%
chap74	-425 709	-586 590	-970 855	-1 881 992	93,85%
chap75	-102 284	-99 099	-99 505	-1 411	-98,58%
chap77*	-659 460	-1 810 942	-1 226 723	-320 670	-73,86%

*dont 13 527€ de cessions d'actifs.

Les dépenses du périmètre couvrent l'ensemble des dépenses de structure transversales (affranchissement, cotisations diverses, fiscalité...) auxquelles se rajoutent les autres charges de gestion courante (créances éteintes, contingent incendie, FCCT .), les subventions et les charges financières.

L'exécution du chap011 ressort à 201,9k€ (+12,66%) ; parmi les évolutions significatives figurent à la hausse la fiscalité acquittée par la ville sur une partie du patrimoine communal (+5,4k€ à 27,3k€), la reprise par le secteur des marchés publics (+21,4k€) et à la baisse, l'affranchissement (-3k€ à 91,3k€), et des études (-8,8k€ à 34,5k€) pour l'essentiel.

Le chap65 a été exécuté à hauteur de 3 587,6k€ en hausse de +12,11% ; la ligne dédiée au FCCT – versé par la ville à l'EPT GOSB pour le financement des compétences transférées - explique comme chaque année, les décalages à la hausse ou à la baisse enregistrés sur ce chapitre qui, on le rappelle concerne sinon principalement les subventions aux associations ; La hausse s'explique principalement par le contingent incendie (+106,8k€ à 422,2k€), par l'intégration de la valorisation de la mise à disposition des locaux du théâtre (189k€) ; la baisse s'observe notamment sur le FCCT qui ressort à -45k€ à 200k€ ;

Il est rappelé que l'ensemble des subventions versées aux associations de la ville ressortent à 1 722,1k€, +2% vs chap65(1 633,5k€)+chap67(53,8k€) en 2021 – toutes les composantes 67 sont depuis 2022 intégrées au 65 - et la dotation au théâtre Epic à 1 240,9k€, +19,32% vs chap65+chap67 en 2021, progression imputable à l'intégration de la valeur locative du théâtre vu supra - non compris les subventions versées au CCAS, à la CDE et aux associations dans le cadre des relations internationales (33,5k€ vu supra) qui sont traitées dans leur budget respectif.

Du coup, le chap67, jusqu'en 2021, très fourni en matière de subventions exceptionnelles ne reprend en 2022 que les subventions spécifiques votées en cours d'année (exemple de Ukraine pour 5k€, de SOS Méditerranée pour 1,5k€), des opérations de titres annulés (45,3k€) et une opération spécifique technique de reprise de 25,6k€.

S'agissant des recettes, le service enregistre les produits des services et du domaine (chap70) et surtout les recettes structurantes que sont les impôts et taxes (chap73), les dotations et participations (chap74), les autres produits de gestion courante (chap75), les produits financiers (chap76) et les produits exceptionnels (chap77).

Les produits des services et du domaine ressortent à 588k€ (+50,08%) et intègrent notamment la redevance d'occupation du domaine public communal (rodpc) perçue du syndicat pour la géothermie, la refacturation au territoire des personnels de la ville mis à disposition pour l'exercice des compétences transférées, les refacturations aux associations des personnels de la ville détachés au Théâtre, au COS. La forte progression est à mettre au compte 1/de la rodpc (géothermie), +15,57% à 65,9k€, la redevance ayant été ré haussée

d'un commun accord ville/sygéo, 2/de la refacturation de la valeur locative du local Théâtre à l'Epic (déjà évoqué supra pour 189k€).

La fiscalité directe locale délivre une ressource globale de 14 273,7k€ et se répartit ainsi :

- taxe d'habitation Résidences secondaires : 379k€ vs 346,1k€ en 2021 (+9,50%)
- foncier bâti : 14 549,4k€ vs 13 866k€ en 2021 (+4,93%) – après coefficient correcteur
- foncier non bâti : 34,3k€ vs 33,3k€ en 2021 (+3%)

et 363,7k€ de rôles supplémentaires.

Plus précisément, le panorama du foncier bâti 2022 se décompose comme suit :

(bases en €)	bases 2021	bases 2022	% n/n-1	% structure 2022	total taxes
Locaux d'habitation ordinaire	18 674 361	19 513 806	4,50%	33,76%	5 659 004
Locaux d'habitation à caractère social	1 975 056	2 042 355	3,41%	3,53%	592 283
Autres locaux passibles de la TH	184 935	186 976	1,10%	0,32%	54 223
Locaux à usage professionnel et commercial	32 286 636	33 051 842	2,37%	57,18%	9 585 034
Etablissements industriels	2 488 854	3 003 923	20,70%	5,20%	871 138
Total général	55 609 842	57 798 902	3,94%	100,00%	16 761 682

source : état 1386 - TF

montant revenant à la collectivité
après

lissage (suite à révision des valeurs locatives des

locaux professionnels) avant application du coefficient correcteur

16 886 446

Les taxes indirectes participent au financement comme suit avec une bonne dynamique, notamment sur les taxes additionnelles aux droits de mutation ; seule, la taxe de séjour marque le pas....:

- taxe sur les pylônes : 80k€ (+2,56%) ;
- taxe sur l'électricité : 307,1k€ (-14,64%) ;
- taxe de séjour : 177,6k€ (+178,49%) ; - glissement de 2021 sur 2022
- taxe additionnelle sur les droits de mutation : 572,8k€ (-19,79%) ;

Total financement impôts et taxes : 16 460,9k€.

Par ailleurs, la ville a perçu l'attribution de compensation de la MGP (20 084,7k€, stable).

La composante « dotations et participations » ressort à 1 881,9k€ (+93,85%) et se répartit ainsi :

- dotation forfaitaire : 0k€ (inchangé) ;
- dotation de solidarité urbaine : 170,4k€ (+8,67%) ;
- allocations de compensation : 979,8k€ (+24,34%)* ;
- reversement trop perçu FCCT : 678,3k€ vs 0 en 2021
- FCTVA (récupéré sur les dépenses d'entretien du patrimoine communal) : 29k€ vs 0k€ en 2021.
- subvention diagnostic contrat santé : 15k€ vs 0 en 2021
- autres subventions de fonctionnement reçues (pour capteurs co2/numérisation outils urba/prévention bucco dentaire) : 9,1k€ - sur périmètre finances.

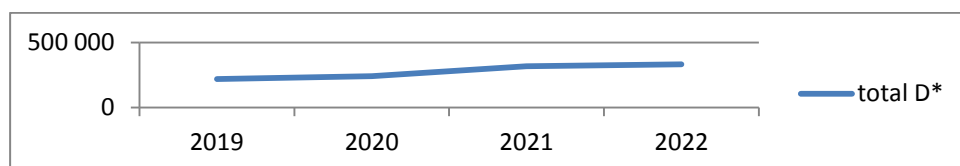
*A noter apparue pour la première fois en 2021, la compensation du FB industriel pour 979,8k€ (=50% des bases de FB industriel 2022 x taux 2020) suite à la suppression de la TH résidences principales.

Les autres recettes : les redevances pour occupation du domaine public – rodp irise/numericable/orange (99k€) n'ont pas été titrés et devront être rattrapées sur 2023, les produits exceptionnels pour 320k€ qui s'expliquent principalement par le débouclage de plusieurs rattachement de dépenses non régularisées en direction de l'EPT pour 216,6k€, des cessions d'actifs pour 13,5k€ et des versement de l'assurance personnel statutaire pour le solde.

Le coût net sur charges directes : sans objet.

INFORMATIQUE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	219 436	241 555	317 512	331 432	4,38%
net	219 436	241 555	317 512	331 432	4,38%



*D=Dépenses, R=Recettes

L'exécution des dépenses au chapitre 011 s'inscrit en hausse (+4,38% à 331,4k€). Pour rappel, les dépenses de téléphonie – *parties consommation et maintenance* - (93,8k€) sont intégrées dans ce périmètre depuis l'année 2021. Les autres dépenses visées ici sont la maintenance des applicatifs métiers (+11,3k€ à 131,6k€), la maintenance des matériels et logiciels d'infrastructure (+9,2k€ à 33,6k€), de la fibre optique (+5,1k€ à 9,6k€), la gestion du parc multifonctions (-10,3k€ à 42k€), les prestations de service internet (-0,9k€ à 9,3k€), principaux postes de dépenses.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) : sans objet

PERSONNEL :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	168 490	144 136	160 167	148 519	-7,27%
net	168 490	144 136	160 167	148 519	-7,27%

Les dépenses (chap011) baissent sur le chapitre 011 (-7,27% à 148,5k€). Sont visées ici le versement aux organismes de formation (+21,6k€ à 40,8k€), les frais d'annonces et d'insertion pour le recrutement de nouveaux agents (-27,9k€ à 0k€, *acheté en 2021 pour 2 ans*), les voyages et déplacements (-5,9k€ à 44,1k€), les vêtements de travail (-0,8k€ à 20,8k€) et les cotisations diverses (-3,6k€ à 35,1k€) pour des versements réalisés au centre de gestion interdépartemental petite couronne.

Le coût net sur charges directes (hors dépenses de personnel) : sans objet

SERVICE JURIDIQUE :

(en €)	2019	2020	2021	2022	n/n-1
chap011	40 494	41 137	52 374	50 864	-2,88%
net	40 494	41 137	52 374	50 864	-2,88%

Le service fait régulièrement appel à des cabinets d'avocats et d'huissiers.

3°) L'INVESTISSEMENT :

A/ Les dépenses réelles d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 7 992k€ (-16,50%).

(en €)	Total des prévisions 2022	réalisé 2022 (1)	Dépenses 2022 reportées (2)	total (1)+(2)
Dépenses réelles d'investissement	22 766 314	10 580 430	10 991 649	
- Remb. annuité en capital et refinancement	4 570 737	2 348 592	2 148 830	
= Dépenses d'équipement et dotations, fonds divers et réserves *	18 195 577	8 231 838	8 842 819	17 074 657
(hors remb. emprunts et refinancement)				
Taux de réalisation des prévisions		45,24%	48,60%	93,84%

* dont dépenses d'équipement 7 992 045,00

a/ Immobilisations incorporelles (études et logiciels et autres immobilisations incorporelles) :

Crédits ouverts (BP2022+BS2022+DM+Reports 2021)	300,7k€
mandats émis	109,1k€
reports 2022	187k€

Cette ligne budgétaire comprend les études réalisées par les services techniques (réseau eaux pluviales, audit bâtiments, étude acoustique, voirie), l'enfance (prospective scolaire), l'urbanisme (étude urbaine), la tranquillité publique (étude stationnement), mais aussi les achats de licences de logiciels par le service informatique (migration logiciel Salamandre (RTS), extension Operis (URB), migration Rhapsodie (CDM) et des achats de licences liées à l'infrastructure

b/ Subventions d'équipement versées :

crédits ouverts (BP2022+BS2022+DM+Reports 2021)	1 147,1k€
mandats émis	1 009,3k€
reports 2022	137,8k€

Ces dépenses regroupent le contingent incendie, la contribution à l'EPA ORSA, les surcharges foncières des opérations d'aménagement des portes d'Orly. Outre la recapitalisation de l'EPA ORSA 284,7k€, le versement de la participation de la commune au syndicat de la Gastronomie (651k€) en début d'année 2022 est la principale composante de ce chapitre.

c/ Immobilisations corporelles :

crédits (BP2022+BS2022+DM+Reports 2021)	ouverts	4 298k€
mandats émis		2 578,1k€
reports 2022		1 323,5k€

Cette ligne budgétaire intègre les acquisitions de biens immobiliers et mobiliers (petits équipements, fournitures, mobilier de bureau, ordinateurs, véhicules et outillages divers) et les travaux réalisés et terminés dans l'année distinctes des opérations dites pluriannuelles (cf. infra).

d/ Immobilisations en cours (ou travaux) :

crédits (BP2022+BS2022+DM+Reports 2021)	ouverts	12 085,1k€
mandats émis		4 295,3k€
reports 2022		7 169,6k€

Sont listées ici les dépenses qui concernent les principales opérations :

Principales opérations réalisées au CA 2022 (en €)	Crédits ouverts (BP2022+BS2022+DM+reports 2021)	Mandats émis	Restes à réaliser 2022
1/ Nouvelle école	6 121 437	119 072	6 002 364
2/ Ecole Collet	3 029 537	2 784 354	235 950
3/ Acquisition Tablapizza	1 200 000	1 203 024	
4/ Schéma liaisons douces	827 519	120 038	607 311
5/ Micro-projets cœur de ville	528 154	438 941	26 435
6/ Mesures conservatoires toitures	509 652	484 501	
7/ Restructuration restauration	327 207	100 514	19 985
8/ Gymnase Marcel paul	154 258	136 991	
9/ Ressourcerie	150 000	45 275	
10/ Toiture déricbourg	125 452	125 452	
11/ Street work out	114 721	64 721	48 712
12/ Vidéo protection	82 033	35 476	41 837
13/ Cimetière	79 200	79 200	
14/ Théâtre	55 000	27 456	27 210
15/ Adaptation climatique ERP	36 228	33 404	
16/ Aménagement bureaux	36 097	32 789	
17/ Travaux de mise en accessibilité	35 920	9 736	13 320
total	13 412 415	5 840 944	7 023 124

Les 13 412k€, 5 841k€ et 7 023k€ représentent respectivement 82% des crédits ouverts sur les chapitres 21 et 23, 85% des mandats émis sur ces mêmes chapitres et 84% des restes à réalisés sur ces mêmes chapitres.

e/ Emprunts et dettes assimilées :

La ville a amorti 2 348,5k€ au titre du remboursement en capital des emprunts en portefeuille, soit près de 10% (9,4%) du capital restant dû au 01/01/2022 (24 963k€).

A noter que sont reportés sur ce chap16, 2 148,8k€ correspondant à une opération de sécurisation de la dette avec la SFIL topé le 6 décembre 2022 pour une mise en œuvre au 1^{er} mars 2023.

f/ Autres immobilisations financières :

crédits (BP2022+BS2022+DM+Reports 2021)	ouverts	364,5k€
mandats émis		239,7k€
reports 2022		24,7k€

Les mandats émis concernent uniquement l'apurement du compte 1069, préalable au passage à l'instruction M57 en janvier 2024 (239,7k€).

B/ Le financement des dépenses réelles d'investissement :

Les recettes réelles s'analysent comme suit :

- FCTVA pour 650,9k€ ;
- taxe d'aménagement encaissée de 454,6k€ ;
- excédent de fonctionnement capitalisé de 3 443,6k€ (prélevé sur le résultat de clôture 2021 pour répondre au besoin d'investissement de la même période) ;
- subvention Etat pour parvis&cour oasis Pasteur : 196,9k€
- subvention Département du VDM pour liaisons douces Petit Leroy : 54,9k€
- subvention FIM pour parvis&cour oasis Pasteur : 73k€
- subvention SIPPEREC pour éclairage public : 38,6k€
- subvention CAF du VDM pour Maison pour tous : 255,5k€
- subvention Région pour solde vidéoprotection : 37,6k€
- subvention Département du VDM pour Street work out : 8k€
- subvention Agence de l'eau pour récupération EP Gymnase Déricbourg : 1,9k€
- subvention CAF du VDM pour investissement Petites Colombes : 22,1k€
- subvention FUB services pour prime alveole pour abri vélo HDV et Théâtre : 1,7k€
- amendes de police de 254,5k€ ;

Total chapitre 10-13-138 :

Crédits ouverts : 8 821k€ - titres émis 4 886,3k€ - reports 2022 : 4 172,7k€

- **Emprunt encaissé sur 2022 : 0€** - reports 2022 : 5 748,8k€ dont 2 148,8k€ pour l'opération sécurisée vu supra et 3 600k€ dont 2 400k€ seront encaissés en 2023 et 1 200k€ en 2024.

Total chapitre 16 : 0k€ - reports 2022 : 5 748,8k€

- déconsignation : 1 000k€

Total chapitre 27 : 1 000k€ (opération de déconsignation réalisée au S1 2022).

- autofinancement pour le solde, soit : 5 214k€.

Vu,
Le Directeur général des
services.